

DOSSIER DE PRESSE

COÛT DE LA RENTRÉE

ÉTUDES DE PHARMACIE



ÉDITION RENTRÉE 2023-2024



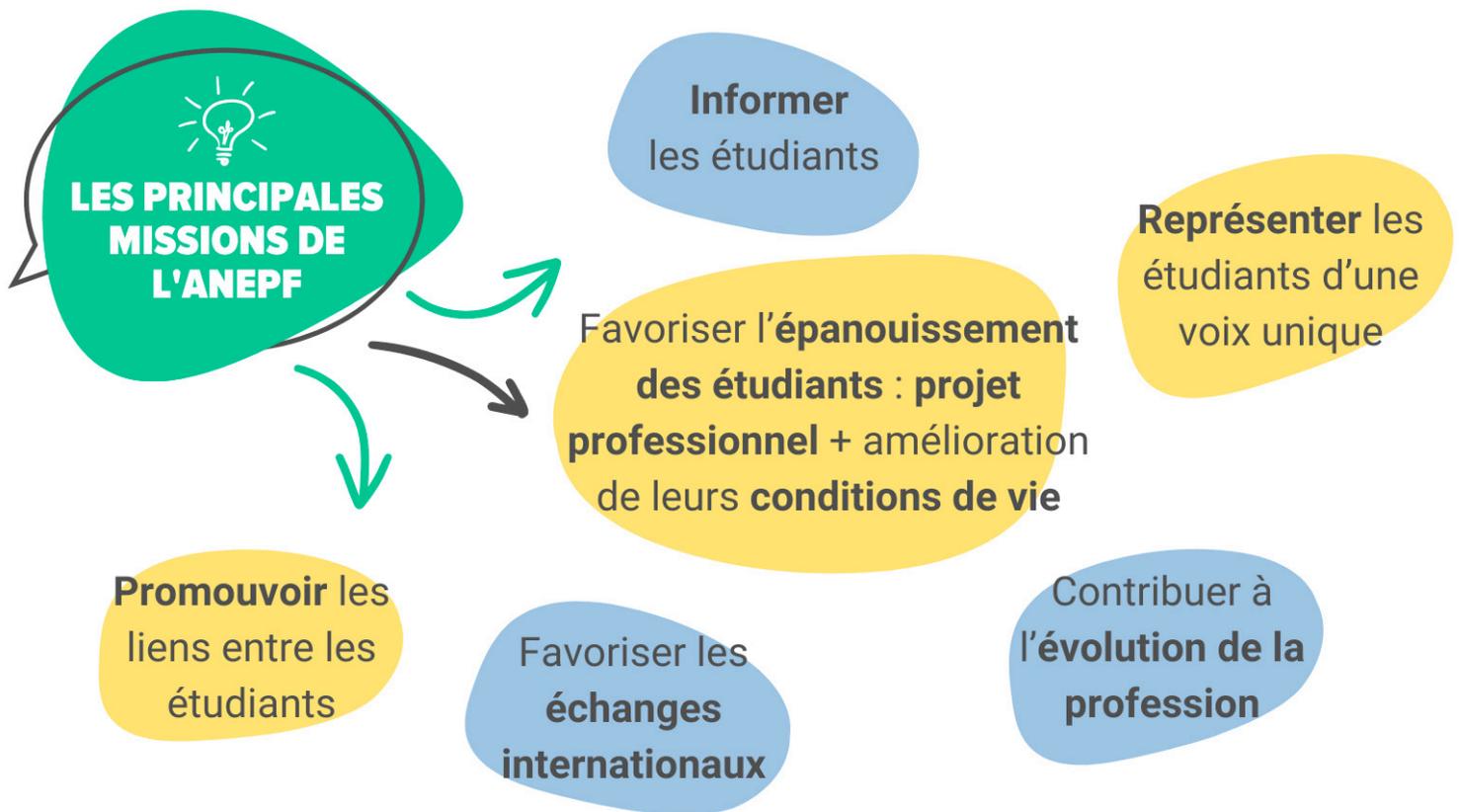
SOMMAIRE

L'ANEPF	3
AVANT-PROPOS	4
FRAIS SPÉCIFIQUES DE RENTRÉE	5
L'inscription à la faculté	5
Les études de Pharmacie : un matériel pédagogique spécifique	6
La rentrée en études de Pharmacie	6
Matériel pédagogique papeterie.....	7
La préparation au concours de l'internat : un coût non négligeable	8
L'évolution des frais de santé et d'agence	9
L'évolution des complémentaires étudiantes.....	9
Assurance logement.....	10
Frais d'agence immobilière.....	10
Dépôt de garantie	11
SYNTHÈSE DES FRAIS SPÉCIFIQUES	12
FRAIS DE VIE COURANTE	13
Frais de logement	13
Loyers et charges	13
Consommables	14
Repas au restaurant universitaire	14
Alimentation hors restaurant universitaire	15
Équipements divers	16
Total des consommables.....	17
Téléphonie et internet	17
Loisirs	18
Transports	19
SYNTHÈSE DES FRAIS DE VIE COURANTE	20
FRAIS MODULAIRES	21
Les frais de menstruations	21
LE COÛT TOTAL DE LA RENTRÉE	22
LA SITUATION SOCIALE DES ÉTUDIANTS EN PHARMACIE	23
La précarité, un fléau pour nos étudiants	23
La Santé Mentale, une conséquence de la précarité étudiante	23
Des dispositifs d'aide existants, mais encore trop peu connus.....	27
Précarité, étudiants filiarisés : tous concernés.....	28
L'ANEPF : des actions durables pour aider les étudiants en pharmacie	29
Le Fonds de Dotation.....	29
Le guide des Affaires Sociales de l'ANEPF.....	32
La plateforme Défense des Droits de l'ANEPF.....	32
Le Grand Entretien 3.0	33
LEXIQUE	34
CONTACTS	35

L'ANEPF

L'**ANEPF**, l'**A**ssociation **N**ationale des **E**tudiants en **P**harmacie de **F**rance, est une association fondée le 14 mars 1968 à Paris et régie par la loi 1901, faisant d'elle une association à but non lucratif.

Elle regroupe les **24 associations représentatives des étudiants** au sein des 24 Unités de Formation et de Recherche (UFR) de Pharmacie de France. **Elle représente ainsi, de façon aconfessionnelle et apartisane, les 33 000 étudiants en Pharmacie de l'hexagone.**



Afin de **porter la voix des étudiants en pharmacie**, l'ANEPF s'appuie sur des événements consacrés aux débats et aux échanges d'idées tels que les **Assemblées Générales**. Celles-ci sont au cœur du **processus démocratique de la structure**, premier plan des **prises de positions** concernant nos études, notre future profession, nos conditions sociales... Elles sont **ouvertes à tous les étudiants en pharmacie** et sont au nombre de 4 par année universitaire.

AVANT-PROPOS

L'Association Nationale des Étudiants en Pharmacie de France vous présente **sa 6ème édition du coût de la rentrée étudiante** concernant les études de pharmacie. Ce dossier de presse a pour but de **mettre en exergue la précarité que connaissent les 33.000 étudiants que nous représentons quotidiennement.**

Afin d'englober la totalité de notre cursus, notre dossier met en avant les coûts relatifs à :

- **Une rentrée en deuxième année de pharmacie (DFGSP2)**, assimilable à une rentrée en 3ème année
- **Une rentrée spécifique en tant que cinquième année de pharmacie préparant le concours de l'internat de pharmacie (DFASP2 internat)**

Ce dossier de presse est une **analyse économique comparative d'année en année**, permettant ainsi d'**évaluer l'impact financier des études supérieures en pharmacie.**

L'analyse se base sur les indicateurs financiers spécifiques pour l'Île-de-France qui regroupe deux facultés (Paris Saclay et Paris Cité) et les 22 autres villes en régions comprenant une faculté de pharmacie (aussi appelé "Unité de Formation et de Recherche Pharmacie") : Amiens, Angers, Besançon, Bordeaux, Caen, Clermont-Ferrand, Dijon, Grenoble, Lille, Limoges, Lyon, Marseille, Montpellier, Nancy, Nantes, Poitiers, Reims, Rennes, Rouen, Strasbourg, Toulouse et enfin, Tours. Chaque indicateur sera sourcé.

Les étudiants en pharmacie sont **exposés à des potentielles difficultés financières**, celles-ci allant de quelques restrictions en fin de mois à la nécessité de se salarier en parallèle de leur cursus universitaire. Le **Grand Entretien 2.0 de l'ANEPF** (<https://anepf.org/wp-content/uploads/2023/02/Le-Grand-Entretien-2.0.pdf>) montre ainsi une proportion de **17,72%** d'étudiants en Pharmacie en situation de fortes ou très fortes difficultés financières.

Prenez le temps de considérer que derrière ces chiffres et ces calculs se trouvent **des étudiants vivant dans les inquiétudes des dettes, des fins de mois difficiles et de la fatigue accumulée par les moyens qu'ils mettent en place pour pallier leur situation financière.**

L'ANEPF reste et restera disponible pour toutes questions.

Les étudiants en pharmacie prendront soin de vous demain, prenons soin d'eux dès aujourd'hui.

Bonne lecture à tous.

FRAIS SPÉCIFIQUES DE RENTRÉE

Cette étude se base sur les données de l'indicateur du coût de la rentrée de la FAGE, calculé pour un étudiant non boursier entrant en licence 1 ou en master 2.

Par souci de cohérence, nous assimilons l'entrée en licence 1 à une entrée en 2ème année de pharmacie (ou DFGSP2) et l'entrée en Master 2 à une entrée en 5ème année de pharmacie (ou DFASP2).

Cette méthode nous permet d'englober les coûts de la rentrée universitaire en pharmacie sur l'ensemble du cursus.

L'inscription à la faculté

Chaque étudiant non boursier doit s'acquitter du **paiement des frais d'inscription** pour l'année universitaire correspondante. Ainsi, pour les deuxièmes et troisièmes années (cycle DFGSP), ils s'élèvent à **170€**.

Pour les étudiants de quatrième et cinquième années de pharmacie (cycle DFASP), le coût est de **243€**.

De plus, chaque étudiant doit s'acquitter également du **paiement de la Contribution de Vie Étudiante et de Campus** (aussi appelée CVEC). Cette contribution est soumise à l'inflation, son coût était de **91€ en 2019** puis **95€ en 2022**. Aujourd'hui, la CVEC atteint le palier symbolique des **100€**, soit une évolution de **+5,26%** par rapport à l'année précédente.

Au total, un étudiant du cycle DFGSP se verra déboursier 270€ pour s'inscrire à la faculté. Un étudiant du cycle DFASP 343€.

Inscription	2022	2023	Évolution
Licence/DFGSP	170,00€	170,00€	0,00%
Master/DFASP	243,00€	243,00€	0,00%
CVEC	95,00€	100,00€	+5,26%

Source : DGESIP – Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche.

FRAIS SPÉCIFIQUES DE RENTRÉE

L'ANEPF demande :

- La **suppression** de l'indexation sur l'inflation de la CVEC
- La **fixation** annuelle du montant de la CVEC par arrêté du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, suite à un vote annuel en Conseil d'Administration du CNOUS
- Un **fléchage public de la CVEC** afin que cette enveloppe financée par les étudiants soit **utilisée pour la vie étudiante** et non à d'autres dépenses annexes.

Les études de Pharmacie : un matériel pédagogique spécifique

Les études de pharmacie sont très polyvalentes : **nous sommes les polytechniciens de la santé**. Elles sont composées de cours théoriques et pratiques lors desquels nous manipulons pour concrétiser nos connaissances.

Ces cours nécessitent généralement une **blouse**, du **matériel de verrerie**, des **lunettes de protection** mais aussi du **matériel d'écriture** comme des cahiers de laboratoires et des photocopies nécessaires pour réaliser les séances. Sans ces derniers, les étudiants sont dans l'incapacité de pouvoir réaliser de façon adéquate ces Travaux Pratiques.

La rentrée en études de Pharmacie

Comme cité précédemment, les 24 facultés de pharmacie demandent l'**achat d'une partie voire de la totalité de matériel pédagogique**, ce qui de fait, représente un coût pour les étudiants en pharmacie.

Le matériel pédagogique est ainsi accessible via deux composantes en fonction des différentes UFR : les **services de la faculté** et les **associations étudiantes locales**.

Ces corporations et amicales occupent une place centrale au sein des facultés de

FRAIS SPÉCIFIQUES DE RENTRÉE

pharmacie. Elles donnent la possibilité aux étudiants de se fournir en matériel pédagogique : matériel de Travaux pratiques ou encore photocopiés. **Ces associations offrent des prix avantageux voire proposent des services gratuits** pour leurs adhérents. Ainsi, les associations étudiantes en pharmacie sont, pour certaines, **des remparts à la précarité étudiante**.

Malgré une mobilisation des facultés et des associations autour de ces frais, cette année, ces coûts s'élèvent à hauteur de **76,69 €**. Bien qu'en baisse de moins de 2% ce chiffre reste néanmoins une **somme conséquente** pour les étudiants en pharmacie.

Malheureusement, certaines de ces dépenses sont plus qu'essentielles pour assurer le suivi du programme scolaire.

Rentrée en études de pharmacie	2022	2023	Évolution
Adhésion aux associations étudiantes	9,13€	9,26€	+1,42%
Matériel de TP	12,80€	19,32€	+50,94%
Supports papiers pédagogiques*	56,32€	48,11€	-14,58%
Total	78,25€	76,69€	-1,99%

*Cours, dossier de travaux pratiques, annales.

Sources : Associations locales des 24 UFR de pharmacie de France.

Matériel pédagogique papeterie

Parallèlement aux coûts abordés précédemment, des frais plus "courants" de papeterie mais tout aussi nécessaire à la vie universitaire se cumulent.

Cet indicateur se base sur un panier moyen d'achat de **diverses fournitures de rentrée** comme : « frais pédagogiques de papeterie » (sac à dos, matériel d'écriture et d'impression). Cette année, et malgré une faible diminution du coût de ces derniers, les frais s'élèvent à hauteur de **213,82€**.

FRAIS SPÉCIFIQUES DE RENTRÉE

Frais pédagogiques de papeterie	2022	2023	Évolution
Montant par année des frais totaux de papeterie	214,56€	213,82€	-0,34%

Sources : Auchan™, Carrefour™, Intermarché™, E.Leclerc™, Casino Supermarché™, Systeme U™.

La préparation au concours de l'internat : un coût non négligeable

Le **concours de l'internat** est la porte d'entrée nécessaire à la pratique des professions pharmaceutiques hospitalières.

Pour beaucoup, le concours de l'internat est une **étape majeure** dans le cursus pharmaceutique : chaque année, **environ 1 300 étudiants se rassemblent à Paris pour y concourir**.

En plus d'être une épreuve psychologique et un investissement personnel de taille, le concours de l'internat rime cependant trop souvent avec **sacrifice financier**. En effet, participer à ce concours n'est pas un choix mais une **nécessité** pour pratiquer les métiers de pharmacie hospitalière ou de biologie médicale.

L'ANEPF renouvelle son coût de la rentrée pour les étudiants en cinquième année de pharmacie concourant pour l'internat afin de **mettre en lumière le coût de ce sacrifice**.

Cette année, participer à ce concours coûte en moyenne **657,32€** à un étudiant, une évolution de **+6,43%**.

5A Internat	2022	2023	Évolution
Adhésion aux associations étudiantes	9,13€	9,26€	+1,42%
Livres de préparation au concours	275,00€	275,00€	0,00%
Logement concours	230,31€	243,17€	+5,58%
Transport	103,16€	129,89€	+3,91%
Total	617,60€	657,32€	+6,43%

FRAIS SPÉCIFIQUES DE RENTRÉE

Sources : Associations locales des 24 UFR de pharmacie de France, Deboeck™, SNCF connect™, Michelin™, Air France™, RATP™, B&B Hôtel™, HotelF1 Rungis™, Ibis Styles Paris Orly Tech Airport™, HÔTEL MERCURE PARIS ORLY TECH AIRPORT™.

Les plannings d'ouverture des Bibliothèques Universitaires doivent être élargis. Outre une ouverture jusqu'à 22h le soir, déjà mise en place dans la plupart d'entre elles, un travail doit être mené afin de **permettre l'ouverture des Bibliothèques Universitaires le week-end**

Si une telle ouverture n'est pas possible, les facultés doivent mener un travail afin de fournir aux étudiants en pharmacie une salle au sein de l'établissement où travailler durant le week-end.

Au-delà des frais engendrés par les études, **les étudiants nécessitent un lieu de travail adapté**, tel qu'un espace de coworking.

L'ANEPF demande :

- La création de plus d'**espaces de coworking** au sein des résidences CROUS
- L'**élargissement des plannings d'ouverture des Bibliothèques Universitaires**, notamment pendant la période estivale

L'évolution des frais de santé et d'agence

L'évolution des complémentaires étudiantes

Nous savons que le **renoncement aux soins** concernait **23,45%** des étudiants en Pharmacie en 2018 et que cela ne fait que se dégrader, il est primordial de comprendre que **le prix est un des premiers freins à un accès aux soins pour les étudiants.**

FRAIS SPÉCIFIQUES DE RENTRÉE

Complémentaires santé étudiantes	2022	2023	Évolution
La Mutuelle Des Étudiants (LMDE)	307,20€	322,80€	+5,08%
Moyenne des mutuelles de régions	359,70€	337,11€	-6,28%

Sources : <https://www.lmde.fr/>, <https://hyeme.care/fr>, <https://smerra.fr/>, <https://www.yvon.eu/>, <https://wwwsmeno.com/>. Avec un remboursement au 100% minimum.

Assurance logement

Cet indicateur est une moyenne réalisée entre les différentes offres des mutuelles étudiantes pour assurer un logement étudiant.

Nous nous basons sur un contrat d'assurance du type "Essentielle".

Assurance logement	2022	2023	Évolution
Moyenne Île de France	77,84€	83,23€	+6,92%
Moyenne en régions	75,72€	74,99€	-0,96%

Sources : <https://www.mae.fr/>, <https://hyeme.care/fr>, <https://smerra.fr/>, <https://www.yvon.eu/>, <https://wwwsmeno.com/>.

Frais d'agence immobilière

Les frais d'agence immobilière sont quant à eux plafonnés. Nous prenons en compte dans cette étude les **frais à la charge du locataire** pratiqués au maximum pour un logement de 20m² dans les 24 villes accueillant une UFR de pharmacie. Ces frais d'agence se décomposent en deux catégories : **les frais en Île-de-France** et **ceux en régions**, avec une moyenne pondérée des différentes régions.

La constitution du dossier de location, la rédaction du bail, et la réalisation de l'état des lieux peuvent être mises, pour moitié et sous réserve du respect de certains plafonds, à la charge du locataire.

FRAIS SPÉCIFIQUES DE RENTRÉE

La constitution de ce dossier peut être une véritable descente aux enfers pour les étudiants précaires, pesant sans négligence sur leur santé mentale.

Malgré une légère baisse cette année, nous notons un prix environnant les **240,00€** des frais d'agence immobilière en régions et **une stagnation** en Île-de-France à **300,00€**.

Plafonds de frais d'agence immobilière	2022	2023	Évolution
Île de France	300,00€	300,00€	0,00%
Moyenne pondérée des régions	240,84€	240,02€	-0,35%

Sources : service-public.fr/FraisAgence, LegiFrance – Cadre légal, Zonage A,B,C

Dépôt de garantie

Le propriétaire peut exiger le versement d'un **dépôt de garantie** pour couvrir les éventuels futurs manquements du ou de la locataire à ses obligations (impayé de loyer ou de charges, absence de réparations locatives...). Ce dépôt de garantie est à payer lors de l'entrée dans le logement, donc à la rentrée pour un étudiant.

Cette année nous notons une augmentation de **+4,39%** en Ile-de-France et **+9,66%** dans les autres régions.

Dépôt de garantie	2022	2023	Évolution
Île de France	670,76€	700,19€	+4,39%
Moyenne pondérée des régions	467,37€	512,51€	+9,66%

Source : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F31269>

SYNTHÈSE DES FRAIS SPÉCIFIQUES

Total frais spécifiques de rentrée		2022		2023	
		Régions	IDF	Régions	IDF
Frais de scolarité	DFGSP2	170,00€		170,00€	
	DFASP2	243,00€		243,00€	
CVEC		95,00€		100,00€	
Complémentaire Santé		359,70€	322,80€	337,11€	322,80€
Assurance logement		75,72€	77,84€	74,99€	83,23€
Matériel pédagogique et frais de filière divers	DFGSP2	292,81€		290,52€	
	DFASP2	832,16€		871,14€	
Total des frais spécifiques sans nouvelle location	DFGSP2	993,23€	958,45€	972,62€	966,55€
				-2,08%	+0,85%
	DFASP2	1608,58€	1570,80€	1626,24€	1620,17€
				+1,10%	+3,14%
Frais d'agence immobilière		232,00€	300,00€	240,00€	300,00€
Dépôt de garantie		476,37€	670,76€	512,51€	700,19€
Total des frais spécifiques avec nouvelle location	DFGSP2	1710,44€	1950,58€	1724,13€	1966,74€
				+0,80%	+0,83%
	DFASP2	2322,79€	2562,93€	2378,75€	2620,36€
				+2,41%	+2,24%

FRAIS DE VIE COURANTE

La vie n'a jamais coûté aussi cher qu'aujourd'hui et les étudiants en font les frais.

Depuis maintenant plusieurs années, notre pays connaît une permanente inflation. **La vie n'a jamais coûté aussi cher qu'aujourd'hui : les étudiants en font les frais.**

*En 2022, l'inflation française a atteint les **5,2%** selon l'INSEE.*

Au travers de cette partie, nous tâcherons de mettre en évidence ce phénomène en calculant **les frais de vie courante** pour un étudiant et qui, couplés aux frais de rentrée spécifiques précédemment évoqués, démontrent la charge financière associée à nos études ainsi qu'au contexte économique national.

Frais de logement

Loyers et charges

Nombreux sont les étudiants en pharmacie quittant leurs foyers familiaux pour se rapprocher de leur faculté.

En effet, beaucoup d'établissements réunissent plusieurs villes comportant une PASS/L.AS (exemple : l'UFR de pharmacie de Lyon réunit les étudiants ayant fait une PASS/L.AS sur le site de Lyon Est, Lyon Sud mais aussi Saint-Étienne).

La moyenne du loyer et des charges est calculée par la Fédération des Associations Générales Étudiantes (FAGE) grâce à l'**outil de côte de loyers** développé par LocService. Cette moyenne est ici réalisée entre un **studio de 20 m²** et un **T2 de moins de 30 m²**, représentant les deux formes de logement les plus communément occupés, en sélectionnant les 24 villes comprenant une UFR de pharmacie. **Cette année, nous constatons une évolution très importante des loyers et des charges.**

L'augmentation des loyers régionaux s'inscrit dans la continuité de l'an passé : **+2,13%** entre 2021 et 2022. Aujourd'hui, nous constatons une augmentation de **+1,50%** entre 2022 et 2023.

FRAIS DE VIE COURANTE

Par ailleurs, les loyers moyens d'île de France **dépassent la barre symbolique des 700,00€**, synonyme d'une augmentation de **+4,39%** entre 2022 et 2023.

Il faut prendre en compte qu'en plus du loyer, un étudiant qui rentre dans son appartement doit payer l'**assurance logement**, les **frais d'agence**, ainsi qu'un **dépôt de garantie**. Cela représente **1279,63€** dans les régions et **1545,69€** en Ile de France comme évoqué précédemment.

Loyer et Charges	2022	2023	Évolution
Île de France	670,76€	700,19€	+4,39%
Régions	438,34€	490,61€	+1,50%

Consommables

Précédemment, nous évoquons les conséquences liées à l'**inflation**, **les consommables sont les premières ressources touchées par ce phénomène** parallèlement au fait qu'elles sont **les plus nécessaires** (alimentation, hygiène), en témoigne le calcul de l'inflation se basant sur l'évolution du prix des consommables, nommé IPC (Indice des Prix à la Consommation).

Repas au restaurant universitaire

Le prix des repas servis en restaurant universitaire (RU) est fixe et commun pour tous les établissements CROUS.

En se basant sur 20 repas RU au CROUS pour un **prix de 3,30€ le repas**, on estime les frais de repas au RU à **66€ par mois**. Ce résultat reste **stable** depuis maintenant plusieurs années.

Repas au RU	2021	2022	2023	Évolution
	20,00€	66,00€	66,00€	0,00%

FRAIS DE VIE COURANTE

Nous tenions à comparer le prix actuel 2023 à celui de 2021, année de confinement et pandémie qui a permis une généralisation des prix du repas CROUS en Restaurant Universitaire à 1€, que les étudiants soient boursiers ou non.

L'ANEPF demande :

- Le **retour du tarif du ticket RU à 1€** pour tous les étudiants.
- À ce que **les invendus de la journée puissent être récupérés** par les étudiants **à moindre coût** afin de réduire le gaspillage alimentaire et permettre la réduction des coûts liés à l'alimentation dans le budget étudiant.

Alimentation hors restaurant universitaire

Pour certains, s'alimenter en faisant ses courses en grande surface reste le moyen le plus facile. En outre, les étudiants qui désirent utiliser cette solution connaîtront une augmentation de **+16,16%** en moyenne en France de leur panier alimentaire moyen.

Alimentation hors RU	2022	2023	Évolution
Île de France	192,60€	225,15€	+16,9%
Régions	177,19€	204,37€	+15,34%
Moyenne non pondérée	184,89€	214,76€	+16,16%

Sources : mangerbouger.fr, Auchan™, Carrefour™, Intermarché™, E. Leclerc™, Casino Supermarché™, Système U™.

FRAIS DE VIE COURANTE

Équipements divers

Cette partie concerne principalement les frais associés à l'achat d'équipements courants comme les **vêtements**, du **matériel d'hygiène ou d'entretien**. Cette année, les étudiants connaîtront encore une fois une nette augmentation de leur panier moyen d'équipement divers de **+3,87%**.

Par ailleurs, au vu de la **numérisation de la société**, posséder un ordinateur fonctionnel ainsi qu'une imprimante est devenu un incontournable pour les étudiants de notre filière. Nos Espaces Numériques de Travail sont des plateformes qui centralisent les informations universitaires, facultaires et évidemment pédagogiques. De plus, **beaucoup d'enseignants digitalisent leurs enseignements**.

Ainsi, en plus du matériel conventionnel qu'un étudiant se doit de posséder, **les ordinateurs sont désormais des outils indispensables**.

Total frais spécifiques de rentrée	2022		2023		Évolution
	Régions	IDF	Régions	IDF	
Vêtements	73,01€	80,43€	76,77€	81,14€	
	76,72€		78,95€		+2,91%
Hygiène	17,60€	17,62€	18,59€	18,60€	
	17,61€		18,59€		+5,57%
Entretien	11,44€	11,54€	12,08€	12,09€	
	11,49€		12,08€		+5,13%
Ordinateur*	30€		30€		0,00%
Total	132,05€	139,50€	137,44€	142,63€	
Moyenne	132,88€		138,02€		+3,87%

*une mensualité d'un ordinateur de 300€ acheté avec un taux à 0%

Sources : H&M™, ZARA™, Bershka™, Uniqlo™, Auchan™, Carrefour™, Intermarché™, E. Leclerc™, Casino Supermarché™, Système U™.

FRAIS DE VIE COURANTE

Total des consommables

Cette année nous assistons à une augmentation de **+9,12%** des frais de consommables. Elle n'est pas à négliger puisqu'un étudiant, qu'il soit en pharmacie ou non, **doit pouvoir vivre et manger décemment pour réussir ses études.**

Total des consommables	2022	2023	Évolution
RU	66,00€	66,00€	0,00%
Alimentation	184,89€	214,76€	+16,16%
Équipements divers	132,88€	138,02€	+5,00%
Total	383,77€	418,78€	+9,12%

Téléphonie et internet

Posséder une connexion internet et un réseau mobile est aujourd'hui une nécessité, que cela soit pour une utilisation personnelle ou encore universitaire (réseaux intranet pédagogiques précédemment cités). Concernant la téléphonie et internet : sont pris en compte des **abonnements de téléphonie mobile, fixe et internet** chez certains grands opérateurs français. Pour l'année 2023, un étudiant débourse en moyenne **+22,49%** de frais téléphoniques et internet en plus par rapport à l'année 2022.

Téléphonie et internet	2022	2023	Évolution
Orange	48,99€	69,98€	+42,85%
Free	55,98€	64,98€	+16,08%
SFR	55,00€	60,98€	+10,87%
Moyenne	53,32€	65,31€	+22,49%

Sources : Orange™, Free™, SFR™.

FRAIS DE VIE COURANTE

Loisirs

Les loisirs retenus et pris en compte dans le calcul de cet indicateur sont les plus populaires auprès des étudiants selon l'Observatoire de la Vie Étudiante (OVE). Cela correspond aux **activités physiques et sportives**, au **cinéma**, ainsi qu'aux **services de streaming musique et vidéo**.

Précisions :

- Activités physiques et sportives : Une dépense moyenne de **207€** par an dans les appareils, vêtements et accessoires de sport.
- Cinéma : Coût moyen de 2 séances de cinéma dans le mois.
- Streaming vidéo : Moyenne des abonnements au tarif étudiant.
- Streaming musique : Moyenne des abonnements au tarif étudiant.

En somme nous notons une augmentation de **+3,69%** de frais de loisirs pour un étudiant en pharmacie.

Loisirs	2022	2023	Évolution
Sport	17,25€	17,25€	0,00%
Cinéma	15,60€	17,61€	+12,88%
Streaming	6,16€	5,46€	-11,36%
Musique	5,66€	5,99€	-5,83%
Total	44,66€	46,31€	+9,12%

Sources : Sport Retail Survey 2020™, Deloitte™, UGC™, Pathé™, CGR™, Netflix™, Amazon Prime™, Disney +™, Spotify™, Deezer™, Apple Music™. Sont utilisés les tarifs des abonnements étudiants ou jeunes.

FRAIS DE VIE COURANTE

POSITION :

L'ANEPF tient ainsi à rappeler **son attachement à la gratuité des SUAPS**, afin de permettre un **meilleur accès aux infrastructures sportives** pour **lutter contre le sédentarisme et l'exclusion sociale**. Les universités peuvent également agir avec la mise en place d'**UE Optionnelles Sportives**, en **améliorant les équipements universitaires** avec le SUAPS ainsi que la **communication sur ces services**. Un travail peut donc être mené pour faciliter l'accès à l'activité sportive en **augmentant la diversité de l'offre**, mais également en travaillant sur la **correspondance des emplois du temps** des facultés, ainsi que sur l'**accessibilité géographique**.

Transports

Cet indicateur prend en compte dans son calcul 4 allers-retours de 26km par mois (donc 52km par mois au total), soit l'équivalent d'**un trajet moyen domicile-lieu d'études par semaine**.

Transports	2022	2023	Évolution
Voiture	119,60€	128,00€	+7,02%
Abonnement mensuel de transports en commun	16,31€	17,54€	+7,54%

Sources : Observatoire de la Vie Étudiante, Sécurité routière, impots.gouv.fr/simulateur-bareme-kilometrique, Prestataire local de transports en commun.

SYNTHÈSE DES FRAIS DE VIE COURANTE

Pour l'année 2023, nous notons une évolution des frais de vie courante de **+7,48% en régions** et **+4,02% en Île-de-France**, soit respectivement **1422,28€** et **1222,04€**. Ces frais croissent chaque année, amplifiant la précarité étudiante.

Total frais de vie courante	2022		2023	
	Régions	IDF	Régions	IDF
Loyer et charges	483,34€	670,76€	510,97€	700,19€
Restaurant Universitaire	66,00€		66,00€	
Consommables	383,77€		418,78€	
Téléphonie et internet	53,32€		65,31€	
Loisirs	44,67€		46,31€	
Transports	103,61€	109,66€	158,42€	147,57€
Total	1137,04€	1367,30€	1222,04€	1422,04€
Évolution			+7,48%	+4,02%

FRAIS MODULAIRES

Les frais de menstruations

Les menstruations débutent généralement vers l'âge de 12 ans et se poursuivent jusqu'à environ 32 à 42 ans chez les femmes. Ainsi, la plupart des étudiantes en pharmacie sont **obligées d'assumer leurs frais de menstruation**. Chaque mois, les dépenses liées à l'achat de produits tels que les serviettes hygiéniques, les tampons et les analgésiques s'élèvent **entre 9 et 10 euros** et donc en moyenne à **115 euros annuellement**.

Cependant, **cette charge financière peut devenir considérable**, en particulier pour des étudiantes au budget limité, notamment les personnes en situation de précarité. Cette réalité a des répercussions significatives au-delà de la seule dimension économique. Les femmes concernées peuvent être contraintes de conserver la même serviette hygiénique ou le même tampon pendant des temps plus longs que ceux recommandés par les services de santé, **ce qui les expose à des risques tels que le syndrome de choc toxique**.

Il est crucial de **mettre en lumière cette précarité menstruelle**, notamment en cette période de rentrée étudiante.

Menstruations	2023
Protections périodiques	66,00€
Antidouleurs	49,00€
Total	115,00€

L'ANEPF demande :

- Une **distribution généralisée de protections menstruelles réutilisables**, ainsi qu'un **développement de distributeurs de protections hygiéniques jetables**.

Ces dispositifs doivent être accompagnés d'une explication garantissant leur bon usage.

LE COÛT TOTAL DE LA RENTRÉE

Cette année, la rentrée **pour un étudiant entrant en deuxième année de pharmacie** s'élève à hauteur de **2194,66€** en Régions et **2388,82€** en Île-de-France, soit une augmentation respective de **+3,02%** et **+2,71%** par rapport à l'année précédente.

Pour un étudiant en cinquième année de pharmacie concourant pour l'internat, les frais de rentrée s'élèvent à hauteur de **2848,28€** en Régions et **3042,45€** en Île-de-France, soit respectivement une augmentation de **+3,74%** et **+3,55%** par rapport à l'année précédente.

		2022		2023	
		Régions	IDF	Régions	IDF
Total frais spécifiques sans nouvelle location	DFGSP2	993,23€	958,45€	972,62€	966,55€
	DFASP2	1608,58€	1570,80€	1916,76€	1910,69€
Total frais de vie courante		1137,04€	1367,30€	1222,04€	1422,28€
Total	DFGSP2	2130,27€	2325,75€	2194,66€	2388,83€
				+3,02%	+2,71%
	DFASP2	2745,62€	2938,10€	2848,28€	3042,45€
				+3,74%	+3,55%

LA SITUATION SOCIALE DES ÉTUDIANTS EN PHARMACIE

La précarité, un fléau pour nos étudiants

La Santé Mentale, une conséquence de la précarité étudiante

La Santé Mentale :

Selon l’OMS, la santé mentale est un « état de bien-être qui permet à chacun de réaliser son potentiel, de faire face aux difficultés normales de la vie, de travailler avec succès et de manière productive, et d’être en mesure d’apporter une contribution à la communauté » :

« La santé est un état de complet bien-être physique, mental et social, et ne consiste pas seulement en une absence de maladie ou d’infirmité »

Constitution de l’Organisation mondiale de la santé (OMS)

Depuis 2005, soit la première conférence ministérielle européenne de l’OMS à ce sujet, **la promotion, la prévention, le traitement, les soins ainsi que la réadaptation liés à la Santé Mentale sont une priorité.**

Plus loin, d’après Santé Publique France : « *La santé mentale est un enjeu prioritaire* ».

Nous venons de constater précédemment la relation qu’il existe entre les phénomènes de précarité et ses effets négatifs de Santé Mentale.

Il paraît donc tout à fait pertinent d’avertir la population autour de ce phénomène qui, de surcroît, viendra à augmenter d’ici les prochaines années tant que les coûts continueront d’augmenter pour les étudiants en pharmacie et leurs moyens financiers resteront inchangés.

La santé mentale des étudiants en Pharmacie : une réalité chiffrée :

Depuis 2014, l’ANEPF relaie régulièrement des enquêtes dans le but de recenser l’état de la santé mentale des étudiants en pharmacie via deux formats : “Le Grand Entretien”, “Enquête Bien-Être”.

Les données obtenues à la suite de ces recensements prennent en compte notamment : l’isolement, l’état de déprime, le stress et les troubles du sommeil.

LA SITUATION SOCIALE DES ÉTUDIANTS EN PHARMACIE

Indicateurs de santé mentale	2014	2018	2021	Évolution
Isolement	16,00%	16,78%	44,10%	+175,63%
Déprime	11,00%	36,37%	35,80%	+225,45%
Stress	77,00%	65,60%	71,70%	-6,88%
Troubles du sommeil	44,00%	50,10%	45,45%	+3,30%

Sources : Grand Entretien 1.0_2014, Grand Entretien 2.0_2018, Enquête Bien-Être_ANEPF_2021.

Depuis 2014, la tendance à l'isolement a vu son taux évoluer de **+175,63%**. Les états de déprime ont évolué de **+225,45%**. La sensation de stress ressentie par un étudiant en pharmacie reste à un chiffre élevé et stable, aux alentours de **70%**. Enfin, les troubles du sommeil touchent près d'**un étudiant sur deux** depuis 2014.

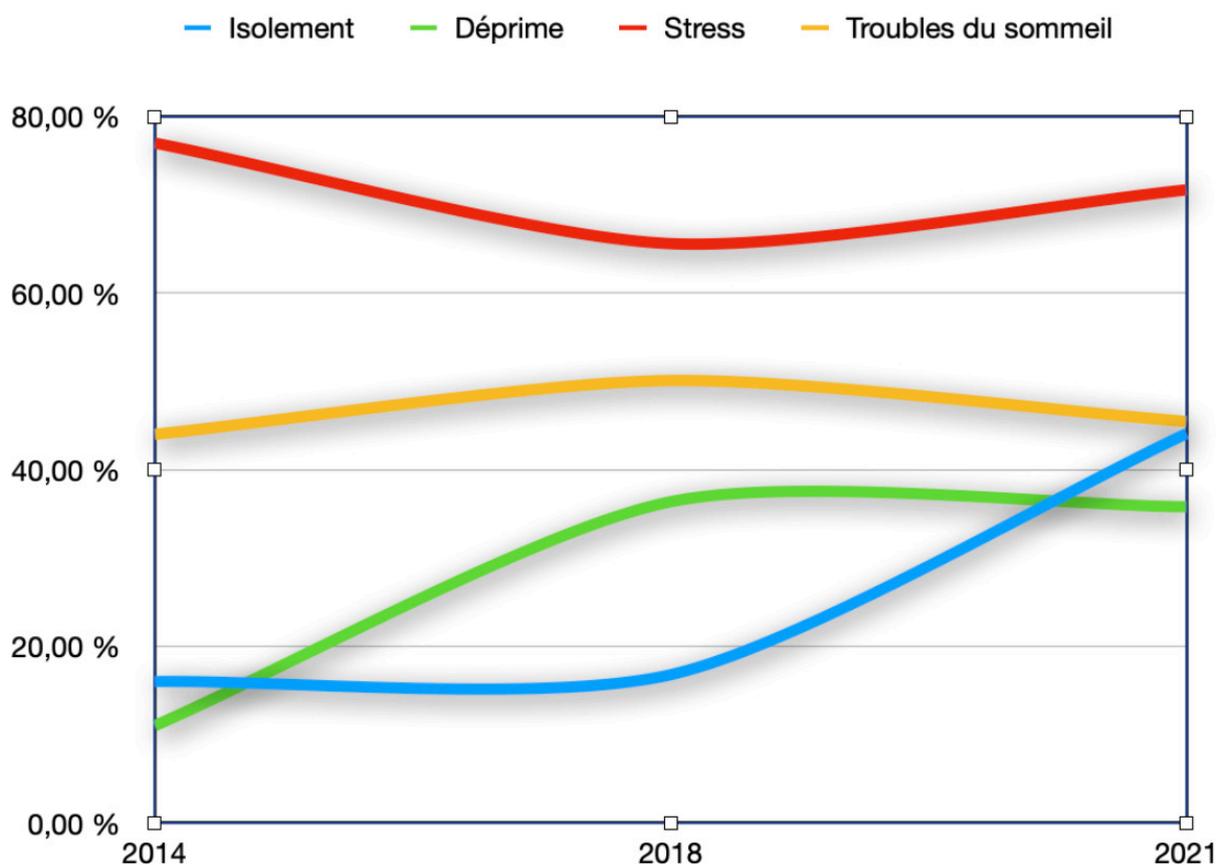
Par ailleurs, il semble nécessaire de rappeler que 2021 était l'année du confinement, en pleine pandémie de la Covid-19. La santé mentale des étudiants en pharmacie a connu un terrible bouleversement lié au changement des habitudes et des enfermements à répétition mêlant lieu de vie et bibliothèque universitaire à domicile : **un choc qui a amplifié le mal-être étudiants**.

Le résultat est sans équivoque : **depuis 2014, la santé mentale des étudiants en pharmacie ne cesse de se dégrader** atteignant des chiffres parfois phénoménaux. Il est à noter que la période de la Covid-19 a particulièrement souligné cette tendance.

L'inflation ne cesse d'augmenter, aggravant les contextes de précarité étudiante : **nous devons réagir**, car nos étudiants ont besoin de **répit, d'aide, d'accompagnement**.

Prenons soin des étudiants en pharmacie.

LA SITUATION SOCIALE DES ÉTUDIANTS EN PHARMACIE



Le sport et la culture comme outils pour le bien-être étudiant :

« Inscrite dans le plan national de Santé Publique « Priorité Prévention », la Stratégie Nationale Sport Santé porte l'ambition de (re)mettre les Français en mouvement sur tous les territoires, de déployer des pratiques adaptées accessibles et encadrées, et de faire reconnaître pleinement le rôle majeur des Activités Physiques et Sportives (APS) pour la santé physique et mentale de chacun ».

Source : sports.gouv.fr

Le **sport** est un moyen de pallier les états négatifs de Santé Mentale rencontrés par les étudiants en pharmacie.

LA SITUATION SOCIALE DES ÉTUDIANTS EN PHARMACIE

Il doit être un levier utilisé par les universités et facultés pour permettre aux étudiants de profiter, gratuitement, d'installations sportives afin d'améliorer leur bien-être quotidien.

Trop nombreux sont les étudiants en pharmacie ne connaissant pas l'existence des **Service Universitaire des Activités Physiques et Sportives (SUAPS)**. Les acteurs du monde académique doivent **promouvoir ces structures** qui sont des lieux clés pour les étudiants.

De plus, un autre aspect du sport aux travers des études de pharmacie peut être abordé, à savoir, la **difficulté à pouvoir pratiquer une activité physique régulière**.

D'après le rapport d'enquête 2022 « *Quelle place pour l'activité physique au sein des universités* » réalisé par l'Association Nationale des Étudiants en STAPS (Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives) (ANESTAPS) et l'Observatoire National de l'Activité Physique et de la Sédentarité (ONAPS) : « **Les étudiants en santé sont significativement moins actifs et 29% d'entre eux considèrent leur filière universitaire comme un frein à la pratique (sportive) universitaire** ».

Pour appuyer ces chiffres, les différents rapports d'enquête de l'ANEPF confirment cette affirmation par une **baisse de la tendance liée à la pratique sportive depuis 2014** :

Indicateur de pratique physique régulière	2014	2018	2019	2021	Évolution
Pratique d'une activité sportive au moins une fois par semaine	76,00%	26,78%	23,52%	15,60%	-79,47%

Sources : Grand Entretien 1.0_2014, Grand Entretien 2.0_2018, Enquête Bien-Être_ANEPF_2019, Enquête Bien-Être_ANEPF_2021.

LA SITUATION SOCIALE DES ÉTUDIANTS EN PHARMACIE

L'année 2021 a été concernée par le confinement pouvant créer un biais, voici une **tendance adaptée à la comparaison de la pratique sportive entre 2014 et 2019** :

Indicateur de pratique physique régulière	2014	2018	2019	2021	Évolution
Pratique d'une activité sportive au moins une fois par semaine	76,00%	26,78%	23,52%	15,60%	-69,05%

-69,05% de pratique d'une activité sportive au moins une fois par semaine par un étudiant en pharmacie entre 2014 et 2019. Ce chiffre fait tout à fait écho avec la tendance relevée par l'ANESTAPS dans leur rapport d'enquête précédemment cité.

L'ANESTAPS au travers de son dossier de presse recommande l'**accompagnement des étudiants en santé** en les conseillant et en les orientant vers des professionnels, structures et outils adaptés. À l'aube Jeux Olympiques 2024, la symbolique de cet événement souligne la pertinence de cette recommandation.

Des dispositifs d'aide existants, mais encore trop peu connus

L'organisation des aides, de par leur nombre et la multitude d'instances les fournissant, est parfois très complexe à discerner et comprendre. Les démarches administratives sont insuffisamment expliquées pour que tous les étudiants aient recours à leurs droits.

Le bien-être étudiant est un enjeu dont chacun doit se saisir. C'est en aidant et en informant que le bien-être sera accessible à tous les étudiant en pharmacie.

- **Aides du CROUS et CNOUS :**
 - Les bourses sur critères sociaux : le Dossier Social Étudiant
 - L'aide au mérite
 - Les aides spécifiques d'urgence (annuelle et ponctuelle)
 - Aide de la fondation GIVEKA
- **Prêt Étudiant**

LA SITUATION SOCIALE DES ÉTUDIANTS EN PHARMACIE

- **Les aides à la mobilité**
 - Le passeport mobilité
 - Les allocations Erasmus
- **Aides au logement**
 - L'allocation pour le logement (APL)
 - L'allocation de logement à caractère familial (ALF)
 - L'allocation de logement social (ALS)
 - L'allocation logement propriétaire
 - Le dispositif VISALE
 - Le Fonds de Solidarité Logement
- **Aides à la santé**
 - La Couverture Maladie Universelle complémentaire ou CMU-c
 - L'Aide à la Complémentaire Santé ou ACS
 - Les SUMPPS et CSU
 - Les SUAPS
 - Les écoles dentaires/ostéologie/podologie aux travers d'accès gratuits ou à des tarifs étudiants pour des soins et/ou du bien-être.
- **Aides diverses et spécifiques**

Afin de répertorier au mieux les différentes aides sociales, l'ANEPF a rédigé un guide disponible sur notre site internet (<https://anepf.org/ressources/>). N'hésitez pas à aller le consulter et revenir vers nous pour d'éventuelles questions.

Précarité, étudiants filiarisés : tous concernés

Les étudiants en pharmacie filiarisés ne sont pas épargnés par la précarité. L'ANEPF continuera de militer pour une **mise en place rapide, juste et équitable des Diplômes d'Études Spécialisées (DES)**.

De plus, trop souvent oubliés car en 6ème année, les étudiants de troisième cycle officine sont aussi concernés. Ces étudiants doivent pouvoir jouir d'une qualité de vie acceptable et cela passera par une **revalorisation des indemnités de stage, de logement et de transport**, le cas échéant.

LA SITUATION SOCIALE DES ÉTUDIANTS EN PHARMACIE

L'ANEPF : des actions durables pour aider les étudiants en pharmacie

L'ANEPF a pour but de **favoriser l'épanouissement des étudiants en pharmacie** par l'élaboration de leur projet professionnel et l'amélioration de leurs conditions de vie.

Depuis 55 ans, notre réseau entier n'a cessé de se surpasser pour faire naître des moyens permettant de pallier la précarité que connaissent nos étudiants.

Le Fonds de Dotation (FDD)

Le **Fonds de Dotation** est une **structure d'intérêt général** permettant de **recevoir des dons et mécénats**.

Ce fonds a 2 objets principaux.

Le premier est de **remédier, via des bourses d'études et des aides ponctuelles d'urgence, aux problématiques financières des étudiants**. Ces dernières ont pour but de garantir un cadre propice à une acquisition optimale des compétences des futurs professionnels de santé. Les attributions de bourses et d'aides ponctuelles d'urgence suivent des modalités définies.

Ce fonds apporte également des moyens supplémentaires afin de **réaliser, soutenir ou participer aux initiatives d'intérêt général relatives à la promotion et l'éducation à la santé** : des actions de sensibilisation, de prévention et d'éducation dans le domaine sanitaire et professionnel auprès des populations cibles.

L'ANEPF, par le biais du FDD, a pour vocation d'apporter un **soutien financier ponctuel**. Cette aide financière est cumulable avec d'autres types d'aides et s'adresse à tous les étudiants en pharmacie de France éligibles aux conditions d'obtention. Le FDD pérennise ces Aides Ponctuelles d'Urgence (APU) pour **accompagner financièrement les étudiants en pharmacie dans le besoin** qui en font la demande.

LA SITUATION SOCIALE DES ÉTUDIANTS EN PHARMACIE

INTERVIEW VALENTINE DE SAUVILLE, présidente du FDD 2023-2024 :

- **Qu'est ce que le Fonds De Dotation de l'ANEPF ?**
Qui en est le public cible ?

Un fonds de dotation est un organisme de mécénat, destiné à collecter des dons pour aider un autre organisme, l'ANEPF dans ce cas, à but non lucratif. Il a pour but de remédier, *via* des bourses d'études, aux problématiques financières des étudiants en pharmacie, et d'apporter au fondateur des moyens supplémentaires pour soutenir ou participer aux projets de promotion et d'éducation à la santé : des actions de sensibilisation, de prévention et de pédagogie dans le domaine sanitaire...



- **Qui compose le FDD ?**

Le FDD est composé d'étudiants et étudiantes en pharmacie de toute la France. Trois membres de l'ANEPF sont de droit dans le FDD : la Vice-Présidence en charge des Affaires Sociales, le Secrétariat Général et la Trésorerie (respectivement Theia MATERA, Mathieu VERNAY et Nathan BARAN pour le mandat 2023-2024 de l'ANEPF). En plus de la présidence du FDD et de ces trois membres de l'ANEPF, il y a aussi d'autres étudiants en pharmacie !

Cette année nous avons Romain GALLERAND qui est responsable de la communication, Mathilde ÉCUVILLON et Bénédicte GOYÉMIDE qui sont chargées des projets, Emma CROUIN-PELLETIER qui travaille sur la prospection et Adrien CAZES et Antoine LEROYER en tant que chargés du développement interne !

Tous les étudiants qui composent le FDD ont eu des expériences associatives auparavant, certains ont été administrateurs de l'ANEPF, d'autres membres du Bureau National, d'autres élus étudiants... Nous sommes tous plus motivés les uns que les autres pour ce mandat !

CONTACTS : fdd@anepf.org

LA SITUATION SOCIALE DES ÉTUDIANTS EN PHARMACIE

- **Quels sont vos projets pour l'année universitaire 2023-2024 ?**

Il y a une possibilité infinie de projets. Nous avons envie de travailler sur l'inclusion des étudiants en situation de handicap, sur des projets de campagne de santé publique, mais aussi sur la précarité étudiante.

On peut observer le coût de la rentrée augmenter d'année en année, la situation de précarité des étudiants est très loin de s'améliorer, et devient de plus en plus inquiétante. Il est inconcevable de savoir que certains étudiants ne s'alimentent pas correctement, vivent dans des conditions déplorables et de ne pas essayer d'agir.

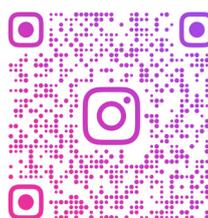
Nous avons donc pour projet de réaliser une nouvelle fois des bourses pour les étudiants en pharmacie en situation de grande précarité, et de remettre en place, si nous trouvons les fonds nécessaires, les aides ponctuelles d'urgences (APU). Les bourses ou les APU sont attribuées par les membres du Fonds de Dotation, en fonction de l'urgence et de la situation des étudiants qui feront la demande de ces aides. Nous vous indiquerons sur nos réseaux sociaux les différentes échéances et les modalités pour candidater à ces bourses.

- **Mot de la fin :**

Tout le bureau du FDD a à cœur de réaliser des projets pour aider directement ou indirectement les étudiants en Pharmacie, et nous allons faire notre maximum pour trouver différents financements. Je vous remercie d'avoir lu ces quelques lignes, si vous avez la moindre question n'hésitez pas à me contacter, je vous répondrai avec plaisir. Je vous invite également à suivre nos réseaux sociaux pour être informé de l'avancée de nos projets !



@fdd.anepf



LA SITUATION SOCIALE DES ÉTUDIANTS EN PHARMACIE

Le guide des Affaires Sociales de l'ANEPF

Ce guide est destiné à **présenter l'ensemble des aides sociales accessibles aux étudiants**, qu'elles concernent les aides financières, au logement ou à la santé, mais également à informer les étudiants sur les dispositifs existants en cas de violences sexistes et sexuelles, afin d'**agir en faveur du bien-être des étudiants**. Enfin, ce guide a pour vocation de permettre aux étudiants de connaître au mieux leurs droits tout au long de leurs études pour **qu'ils soient en mesure de les faire valoir afin de s'épanouir**.

Ce guide se décompose donc en trois grandes parties :

- Les Aides Sociales
- Les Violences Sexistes et Sexuelles et Santé Mentale
- La défense des droits des étudiants

Il est disponible gratuitement sur le site de l'ANEPF : <https://anepf.org/ressources/>

La plateforme Défense des Droits de l'ANEPF

La défense des droits des étudiants en pharmacie est un but primordial de notre association. Afin de consolider cette dernière, l'ANEPF a créé cette année le poste de Défense des Droits Sociaux.

L'adresse mail vosdroits@anepf.org est une ressource destinée aux étudiants ayant des questions sur leurs droits, que ce soit au niveau de leur cursus (par exemple : problèmes de stage) mais également au niveau des droits sociaux (par exemple : problèmes de bourses).

Si vous avez la moindre question concernant ce dispositif, je vous invite à envoyer un mail à l'adresse d'Enzo Pelissou, notre vice-président thématique :

defense.droits.sociaux@anepf.org.

Contact : <https://linktr.ee/enzopelissou>

LA SITUATION SOCIALE DES ÉTUDIANTS EN PHARMACIE

Le Grand Entretien 3.0

Au travers de ce dossier de presse, nous avons pu observer les **frais importants liés aux études de pharmacie** et les **conséquences qu'ils entraînent sur la population étudiante** que représente l'ANEPF. Par la suite, nous avons également pu constater les répercussions que cette précarité peut avoir sur le bien-être, aussi bien mental que financier, voire plus largement sur l'aspect social, des étudiants en pharmacie.

Certaines statistiques que nous avons utilisées au travers de ce dossier sont issues d'un type d'enquête que l'ANEPF renouvellera cette année : "**Le Grand Entretien**". C'est une **enquête périodique** auprès des 33.000 étudiants en pharmacie issus des 24 facultés de pharmacie de France, qui a pour but de **recenser les problématiques économiques, sociales et universitaires que rencontre notre réseau** afin que l'ANEPF puisse s'en saisir.

Le Grand Entretien est un enjeu, et cette année, notre association se concentrera sur le lancement du questionnaire ainsi que le traitement de données de ce dernier. Cet exercice comporte effectivement un cadre statistique strict, afin que ces données puissent avoir une **valeur de portage** en s'appuyant sur des **sources vérifiées**.

Plusieurs thèmes seront abordés lors de cette investigation tels que le logement, le choix des études, la pédagogie, la vie à l'université et son rythme, l'insertion professionnelle, les activités rémunérées, les ressources et la santé. Cette année, nous innovons également en ajoutant une partie tournée autour de la transition écologique et de la santé environnementale ainsi qu'en traitant du numérique en santé.

Pour l'ANEPF, la lutte contre la précarité est indispensable. Nous devons donc accompagner les étudiants en difficulté, et les représenter au mieux dans tous les aspects de leur vie universitaire et personnelle.

Améliorer la qualité de vie des étudiants en pharmacie doit être une priorité pour tous.

LEXIQUE

ANEPF : Association Nationale des Étudiants en Pharmacie de France

ANESTAPS : Association Nationale des Étudiants en Sciences et Techniques des Activités Physiques et Sportives

CNESER : Conseil National de l'Enseignement Supérieur Et de la Recherche

CNOUS : Centre National des Oeuvres Universitaires et Scolaires

CROUS : Centre Régional des Oeuvres Universitaires et Scolaires

CVEC : Contribution de Vie Étudiante et de Campus

DFGSP : Diplôme de Formation Générale en Sciences Pharmaceutiques

DFASP : Diplôme de Formation Approfondi en Sciences Pharmaceutiques

DGESIP : Direction Générale de l'Enseignement Supérieur et de l'Insertion Professionnelle

FAGE : Fédération des Associations Générales Étudiantes

L.AS : Licence. Accès Santé

LMDE : La Mutuelle Des Etudiants

MGEL : Mutuelle Générale des Étudiants de L'Est

MEP : Mutuelle des Étudiants de Provence

ONAPS : Observatoire National de l'Activité Physique et de la Sédentarité

ORE (loi) : Orientation et Réussite des Étudiants

OVE : Observatoire de la Vie Étudiante

PASS : Parcours Accès Santé Spécifique

RU : Restaurant Universitaire

SMERAG : Société Mutualiste Étudiante de la Région Antilles Guyane

SMEREP : Société Mutualiste Étudiante de la Région Parisienne

SMERRA : Société Mutualiste Étudiante Rhônes Alpes et Auvergne

TP : Travaux Pratiques

UFR : Unité de Formation et Recherche

NB : Certains indicateurs «2022» dans ce Dossier de Presse ne correspondent pas exactement aux chiffres du dossier de l'année précédente, car par soucis de mise à jour de méthodologie, ces prix s'affinent et se précisent d'année en année.

CONTACTS



Theia MATERA

Vice-Présidente en charge
des Affaires Sociales

affaires.socials@anepf.org

06 63 98 88 38



Nicolas SAVIC

Porte-Parole

presse@anepf.org

06 58 01 35 51

ANEPF